LES CONFLITS DU TRAVAIL

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

Accord dans la teinturerie et le dégraissage : Situation très tendue dans les tramways : Arbitrage pour diverses corporations

Patrons et ouvriers de l'industrie de la teinturerie et du dégraissage ont eu une entrevue hier matin à la Préfecture, entrevue qui a été définitive, car les deux parties représentées, l'une par M. Prowaves (patrons) et l'autre par M. Berkmoes (ouvriers) se sont mises d'accord pour l'augmentation des salaires suivant le tarif ci-dessous :

Hommes : 0.40 ; femmes : 0.30 ; jeunes gens de 18 à 20 ans : 0.15 ; jeunes gens en-dessous de 18 ans : 0.10.

Les boulangers des Coopératives de Tourcoing

M. Gazagne, secrétaire général, a reçu une délégation des boulangers de Tourcoing (coopérative) qui réclament un rajustement des salaires conformes aux avantages acquis par leurs camarades de la boulangerie la Paix de Roubaix. Ce conflit sera soumis à la procédure d'arbitrage.

Les brasseurs de Lille

Une entrevue a eu lieu dans le courant de l'après-midi entre ouvriers brasseurs de Lille, conduits par MM. Porreye, secrétaire de l'U. D. ; Bressynck, secrétaire du syndicat ; Deprez, secrétaire des employés et M. Tilloy, représentant les patrons. L'accord n'ayant pu se faire, la question litigieuse qui a trait aux salaires sera soumise à l'arbitrage. L'arbitre ouvrier désigné est M. Maurice Porreye.

Le tissage de Cambrai et le personnel des établissements Lemaire et Dillies, de Roubaix

La commission départementale de conciliation s'est réunie hier après-midi à la préfecture sous la présidence de M. Vincent, inspecteur divisionnaire.

Elle a examiné le conflit relatif au tissage de Cambrai pour lequel une solution sera apportée prochainement.

Elle a parellement examiné la situation créée par la grève du personnel des établissements Lemaire-Dillies et Senneville, de Roubaix.

La commission départementale a reçu en effet, une délégation cégétiste des grévistes et une délégation des syndicats libres. Mais les délégués patronaux ont fait défaut. La commission a pris acte de ce défaut et a engagé les grévistes à reprendre le travail pour que la procédure d'arbitrage puisse se poursuivre normalement.

Dans l'électricité

La présidence du Conseil a désigné M. Paul Labbé, juge au tribunal civil de la Seine, en vue de l'arbitrage du conflit qui existe dans une importante maison d'électricité et de T. S. F. de Lille. Il s'agit du renvoi de trois délégués. M. Tissot représentera le syndicat des techniciens.

Le conflit des tramways de Lille

On sait qu'à la suite de la décision prise récemment par la Compagnie des Tramways de Lille, de licencier 92 nouveaux employés, le syndicat des « traminots » a décidé à son tour lundi soir le principe de la grève, au cas où cette décision serait maintenue.

On note également que la question des salaires, qui divise le syndicat et la Compagnie, est soumise à l'arbitrage. Les employés demandent une augmentation de 14 %, la Compagnie n'accordant que 5 %, la procédure de conciliation suit son cours.

Mais il n'est pas douteux qu'en cas de grève les employés dénonceront l'arbitrage et que la question se posera sous le double aspect de l'effectif à conserver dans son intégralité et des salaires.

Hier après-midi, une délégation des « traminots » conduite par MM. Ch. Bourneton, secrétaire de l'U. D. des syndicats ouvriers du Nord et Ch. Girardon, secrétaire du syndicat des tramways, a rendu compte à M. Gazagne, secrétaire général de la préfecture, de la situation ainsi créée. Ils ont tenu à préciser que la grève éclaterait, même si l'on renvoyait un seul employé. A plus forte raison 92.

M. le secrétaire général a pris acte de ces déclarations et a promis d'intervenir auprès de la Compagnie à bref délai.

Les traminots se réuniront à la bourse du travail vendredi prochain, à 8 h. 30, pour une partie du personnel et à 17 heures, pour l'autre partie.

On envisage une autre réunion dans la nuit de vendredi à samedi.

A NIEPPE, UN VOYAGEUR TOMBE D'UN TRAIN EN MARCHE

LE BLESSÉ, UN CHEMINOT DE LILLE-DÉLIVRANCE, A ÉTÉ TRANSPORTÉ A L'HOPITAL DE BAILLEUL

Mardi matin, M. Ernest Denturck, 40 ans, originaire d'Hazebrouck, actuellement mécanicien attaché au dépôt du chemin de fer de Lille-Délivrance, demeurant à **Lille**, 27, rue Roger-Salengro, avait pris place dans le train en direction d'Hazebrouck, au départ de Lille à 7 h. 06.

Il se trouvait dans un compartiment de 2e classe avec un de ses collègues, M. Paul Bels, du même dépôt.

Après l'arrêt d'Armentières, M. Denturck se leva pour se rendre aux water et, par inattention, il actionna la poignée de la portière et tomba sur la voie.

M. Bels s'était précipité pour porter secours à son collègue, mais il ne put qu'actionner le signal d'alarme.

Le convoi, qui roulait alors à 80 kilomètres à l'heure, se trouvait au kilomètre 24, à 4 kilomètres de la gare d'Armentières, territoire de **Nieppe**.

Les voyageurs, alertés par le signal d'alarme, virent sur le ballast un homme étendu, la figure ensanglantée et ne donnant plus signe de vie.

Dès l'arrêt du train, le chef du convoi et le conducteur relevèrent le malheureux cheminot et le transportèrent en gare de Nieppe où l'ambulance de l'Hôpital de Bailleul, mandée d'urgence, vint le chercher peu après pour le conduire à l'établissement où il reçut les soins de M. le docteur Haubourdin.

Le blessé a été radiographié, il est atteint de fractures aux poignets et de blessures au visage. On espère que cet accident n'aura pas de suites mortelles.

M. Victor Denturck, d'Hazebrouck, frère de la victime, employé au service des travaux du chemin de fer, dès qu'il eut connaissance de l'accident, s'est rendu à l'Hôpital de Bailleul.

Le maréchal des logis-chef Waquet, de la gendarmerie de Bailleul, a ouvert une enquête et a pu entendre dans la soirée le blessé, qui a déclaré que, tout en causant, il s'était trompé de poignée.

AUX AMATEURS DE DAMES, JACQUET, ÉCHECS ET TOUS VIEUX JEUX DU NORD

On rappelle que tous les lundis, à 19 heures, au siège de la société : 13, place Rihour, à Lille, a lieu une réunion des joueurs, qui se forment en équipes intéressantes.

Un formidable incendie a ravagé une fabrique de tissus à Amiens

Les dégâts atteindraient 8 millions et 200 ouvriers vont être réduits au chômage

Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie d'une intensité exceptionnelle s'est déclaré dans une fabrique de tissus de bonneterie établie depuis quelques mois par M. Jean Boullenger, dans une partie des anciens bâtiments de l'usine Unwin, 1, rue du Faubourg-de-Hem, à **Amiens**.

M. Jean Boullenger employait une soixantaine d'ouvriers et ouvrières répartis en deux équipes travaillant l'une de 5 à 13 h. et l'autre de 13 à 21 h. L'usine couvrait une superficie d'environ 3 000 mètres carrés. Elle était pourvue d'installations modernes et abritait d'importantes quantités de matières premières. Le tissu fabriqué était ensuite dirigé sur la fabrique de M. Noël Boullenger à Hangest-en-Santerre, usine occupant 150 ouvriers et fabriquant des sous-vêtements.

L'alerte

Vers 2 h. 15 du matin, M. Vion, représentant de commerce à Amiens, qui rentrait de tournée en automobile, passant rue du Faubourg-de-Hem, fut étonné de traverser une épaisse couche de fumée opaque. Il s'arrêta et constata qu'il s'agissait d'un grave incendie. Il donna immédiatement l'alarme. Avec l'aide de M. Boullenger et d'un agent de police arrivé en même temps que lui à l'usine, il aida le concierge, M. Bauduin, à évacuer sa femme et ses trois enfants qui furent conduits dans une maison voisine.

Les pompiers font la part du feu

Les pompiers, prévenus, ne tardèrent pas à arriver sur les lieux. Sous les ordres du capitaine Andrieu et du lieutenant Raquet, les secours s'organisèrent. Une dizaine de lances furent braquées sur le vaste brasier que formait l'ensemble du bâtiment, mais les sauveteurs durent bientôt se rendre compte qu'il leur était impossible de se rendre maîtres du sinistre. Ils durent donc borner leur rôle à faire la part du feu et à protéger les bâtiments voisins.

Pendant des heures et des heures ils durent s'employer mais ils réussirent à éviter une extension du sinistre. Dans le courant de la matinée ils continuaient à déverser des tonnes d'eau sur le foyer. Enfin, peu à peu le foyer diminua d'intensité mais le contenu des magasins et des ateliers était complètement détruit. Les pompiers ont continué à noyer les décombres pendant le reste de la journée et une partie de la nuit dernière.

Les dégâts

Les dégâts sont très importants. On ne peut encore les évaluer au juste, cependant M. Boullenger que nous avons rencontré, nous a déclaré qu'il fallait les situer aux environs de huit millions. Ils sont d'ailleurs couverts par une assurance.

Malheureusement, outre les dégâts matériels, cet incendie aura une grosse répercussion sur la situation des ouvriers de l'usine d'Amiens et sur celle des usines d'Hangest-en-Santerre. En effet, les 200 ouvriers occupés dans les deux usines vont être réduits au chômage. On espère cependant que, grâce aux dispositions prises dès hier par M. Boullenger, ce chômage ne sera pas très prolongé.

M. Martel, commissaire de police du 2e arrondissement, qui s'était rendu sur place, a procédé à une enquête pour établir les causes de ce sinistre. Mais jusqu'à présent ses recherches sont demeurées infructueuses. La veille, à 21 h., les ouvriers de la seconde équipe avaient quitté le travail normalement et ils n'avaient rien remarqué d'anormal.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Chambre des mises en accusation

Georges Hervault, l'odieux assassin de la jeune Rachel Renard, de **Vimy**, est actuellement à la prison cellulaire de Cuincy-lez-Douai. L'autre semaine, il comparaissait devant la 4e Chambre des appels correctionnels ; hier, la Chambre des mises en accusation l'a renvoyé devant la Cour d'Assises du Pas-de-Calais.

La Chambre des mises en accusation a également renvoyé devant le jury, à Saint-Omer :

Léon **Lebas**, charcutier à **Rivière**, meurtrier de sa femme ; Théophile **Magnier**, mineur à **Wingles** ; Francois **Selliez**, mineur à **Estrées-Blanche** ; François **Bernard**, menuisier à **Arras**, ces trois derniers accusés de faits immoraux.

D'autre part, la Chambre des mises en accusation a ordonné le maintien de Gustavine Deraedt, épouse Pollet, ménagère à Tourcoing, inculpée de vol, et de Désiré Ansart, manœuvre, accusé d'attentat aux mœurs, à **Arleux**.

PRÈS DE 600.000 PERSONNES SONT PASSÉES CETTE ANNÉE A BOULOGNE-SUR-MER...

...QUI DEVIENT AINSI PREMIER PORT DE VOYAGEURS DE FRANCE

Tout au début de la saison 1937, nous l'avions prédit : l'Exposition de Paris allait engendrer un mouvement de voyageurs tel que notre bon port de la Manche allait connaître le passage de près de 600.000 voyageurs.

L'année nous a donné raison. Et maintenant, on peut dire que si *Boulogne* est Premier port de pêche de France et n'est pas prêt d'être détrôné, il en est aussi le Premier port au point de vue transit Voyageurs, en réfléchissant que Marseille qui tient le plus gros chiffre, compte parmi ses « transitaires » les nombreux soldats coloniaux d'Afrique et d'ailleurs. C'est un symptôme très réconfortant et si les événements économiques n'étaient pas venus quelque peu troubler la trésorerie de la Chambre de Commerce, il est infiniment probable que de nouvelles lignes transatlantiques seraient passées par Boulogne, permettant ainsi au port omnium d'avoir une extension formidable.

Ce n'est que partie remise. Dans quelques années, quand la digue Nord sera plus complètee et que Boulogne aura sa flottille de guerre, son port d'hydravions, l'Avenir sera encore plus rassénérant.

Ceci dit, signalons que dès le début de l'année, en raison des Fêtes de la Coronation, le chiffre statistique avait été sensiblement accru : plus de 56.000 voyageurs. Rien que pour le mois de juillet, plus de 145.000 : un record, qui dépasse, chiffres globaux l'année 1936, de près de 184.000 passagers.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI
LES SPORTS DU NORD
le plus complet des régionaux sportifs
40 centimes

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépot de vente : 36, r. G.-J. Collège

La Douane opère rue des Longues-Haies

Le capitaine Carlier, secondé par des préposés et accompagné de M. Darley, commissaire de permanence, a perquisitionné chez Charles Deschoemaker, cabaretier, 96, rue des Longues Haies. Dans la cuisine de ce dernier, il a été découvert deux paquets de 250 gr. de tabac belge ; dans l'appartement d'un chômeur, Emile Baril, 3 k. 250 de tabac dissimulés dans une cachette aménagée sous une table ; dans celui occupé par Marcel Davelose, 2 k. 250 de cette marchandise, placés dans un sac.

Des poursuites seront intentées.

Les suites graves d'un accident

Dans nos précédentes éditions, nous avons relaté le grave accident qui se produisit dimanche soir, à l'angle des rues Cugnot et des Ogiers. La victime, Mme Gabrielle Masquelier, actuellement en traitement à la clinique Descarpentries, ne peut être interrogée par M. le Commissaire enquêteur. Hier matin, M. Darleve s'est présenté à la clinique et il ne put qu'enregistrer les blessures de Mme Masquelier.

Cette dernière, se trouvant toujours sous le coup d'une forte commotion cérébrale, est atteinte d'une double fracture des côtes, d'une fracture de la clavicule gauche, d'une fracture du bassin, ainsi que d'une contusion du rein.

L'enquête se poursuit et l'auteur de l'accident a été prié de se tenir à la disposition de la Justice.

A TRAVERS LA VILLE

LUTTE INÉGALE

Vers 14 h. 45, une collision s'est produite, place de la Liberté, entre la motocyclette montée par M. Jean Clayes, 25 ans, tourneur, demeurant, 254, boulevard Gambetta, et l'automobile conduite par Clément Carrette, 48 ans, armurier, domicilié, 1, boulevard de Fourmies, à Roubaix. Dégâts matériels de part et d'autre.

ENCORE UNE AUTO VOLÉE

Entre 17 et 18 heures, l'automobile de M. Léon Cavrois, domicilié 12, rue Henri Bossut, a été volée face au numéro 3, de la rue de Fosse au : Chênes. Plainte a été déposée et des recherches sont entreprises pour identifier les auteurs de cet exploit.

PROFITEZ DE LA SEMAINE DE RÉCLAME DE L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE.
4020

Les Anciens des 151e et 351e R. I. se sont rendus à Metz

Une délégation des anciens combattants des 151e et 351e R.I. s'est rendue à Metz samedi pour remettre la fourragère aux jeunes soldats du 151e. A son arrivée à Metz elle fut reçue par les officiers du régiment qui lui souhaitèrent la bienvenue et la conduisirent au quartier Grossetti.

M. le colonel Thierry d'Argenlieu remercia les délégués de leur venue et se dit heureuxde les recevoir, tandis que la musique les saluait de la marche du régiment. Puis ce fut la réception dans la salle d'honneur du régiment où chacun s'inclina devant le mémorial qui retrace l'histoire du régiment.

Un banquet qui réunissait soldats, sous-officiers et officiers eut lieu sous la présidence du colonel entoure des officiers supérieurs. Au dessert, après que M. Mayer, président de Paris, eut pris la parole, M. Maurice Pauchant, président de la Section de Roubaix, remercia M. le colonel Thierry d'Argenlieu, pour son aimable réception. Le colonel félicita les délégués de leur visite et les assura qu'il serait toujours heureux de les recevoir chaque année pour cette cérémonie.

Puis ce fut le départ pour le quartier Grandemaison où le régiment au complet attendait les anciens. M. le colonel Thierry d'Argenlieu, après la présentation du drapeau, rappela les principaux faits d'armes du régiment et exhorta les jeunes soldats à suivre l'exemple de leurs aînés. Les anciens reprirent alors la fourragère aux glorieuses couleurs de la médaille militaire aux soldats des compagnies auxquelles ils avaient appartenu pendant la guerre. Les délégations se rangèrent ensuite et le régiment défila devant elles aux accents de la marche du 151 exécutée par la musique du régiment en grande tenue.

Le lendemain la délégation de Roubaix se rendit au monument aux morts de la ville de Metz ou M. Pauchant déposa une gerbe aux couleurs nationales. Ce fut ensuite le retour pour Roubaix.

AUX SANS-FILISTES

La Section de Radio-Liberté va entreprendre prochainement le collectage à domicile des cartes de 1938. Le prix de la carte reste fixé à cinq francs.

Afin d'aider la trésorerie des sections, le centre a fait éditer un timbre de propagande qui sera vendu au prix de 1 fr. Ce timbre est facultatif et en aucun cas ne peut être imposé aux adhérents. Le produit de la vente du timbre restera entièrement acquis à la section.

Les collecteurs tiendront des cartes de membres bienfaiteurs à 15 fr. à la disposition des personnes qui leur en réclameront. Les collecteurs seront : pour **Roubaix**, M. Nivesse ; **Croix**, M. Clabaut ; **Wasquehal**, M. Mille Aristide ; **Wattrelos**, MM. Desbarbieux et Roussel ; **Hem**, M. Suarez Henri ; **Toufflers**, M. Joulin ; **Lys-lez-Lannoy**, M. Mazeman. Pour les autres localités les collecteurs seront désignés ultérieurement.

LA LOTERIE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

La Commission administrative adresse ses plus vifs remerciements aux généreux donateurs qui ont permis d'assurer une belle distribution de jouets aux enfants à l'occasion de la Noël.

Elle fait connaître aux acheteurs de pochettes que le tirage de la Loterie de la Fédération Nationale (pochettes à 20 fr.) est fixé au 30 janvier.

Pour a Loterie de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais (pochettes à 8 fr.) le tirage aura lieu le 6 juin, à l'occasion du Congrès national organisé à Roubaix les 4, 5 et 6 du même mois, dans la salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville.

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Le Maire donne avis qu'il est actuellement procédé à la révision de la liste électorale pour 1938.

Les demandes d'inscription sont reçues de 8 h. à midi et de 14 à 20 h., le dimanche de 9 h. à midi. Les bureaux sont fermés le lundi.

Les intéressés sont invités à se présenter au bureau des Elections, rue du Maréchal Foch, 2e étage, guichets 12 et 13, munis : 1° du livret de famille ; 2° du livret militaire ou de toute pièce justifiant leur nationalité française ; 3° du certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure.

UN ORDRE DU JOUR DES CHEMINOTS RETRAITÉS

Les cheminots retraités de Roubaix et environs ont voté l'ordre du jour suivant à leur réunion du 8 courant :

« Les cheminots retraités de la section locale de Roubaix étenvirons, réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail de Roubaix, protestent contre le vote des Chambres qui a ramené à 60 fr l'indemnité de 150 fr. demandée, somme qui ne représente même pas le tiers de l'augmentation du coût de la vie.

» Demandent la péréquation intégrale, ainsi que l'échelle mobile suivant le coût de la vie. Ils demandent aussi que les pensions des veuves soient portées aux deux tiers de la pension du mari. »

DANS LA GENDARMERIE

Nous apprenons que M. Abel Boute, gendarme à la brigade de Roubaix, vient d'être promu au grade de maréchal des logis-chef à dater du 10 janvier.

M. A. BOUTTE (Ph Egalité)

M. Boute, originaire de Fleurbaix (Pas-de-Calais), où il est né le 17 mars 1905, faisant partie de la classe 1905 fut affecté au 106e Régiment d'Artillerie lourde, à Sedan. Il obtint ses galons de maréchal des logis en mai 1926. Après sa libération, il entra dans les services de la gendarmerie à Lille. En juin 1929, il était attaché à la brigade de Roubaix, et c'est en notre ville qu'il fit preuve de ses hautes qualités professionnelles.

Ses excellents états de services le mirent en vedette et cette nomination vient le récompenser pour un travail opiniâtre poursuivi durant de longues années.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Voici les cours pratiqués pendant la semaine du 3 au 8 janvier :

Bœufs 11 à 13 fr., prix extrême 15.50 ; vaches 10.25 ; génisses 11.75 à 13.75, prix extrême 16 fr. ; taureaux 9 à 11 fr. ; veaux 12.50 à 17.50 ; moutons hollandais 16 fr. ; moutons français 14.50 à 15.50 ; brebis 12 à 13.50 ; porcs 12 à 12.50.

Mouvement de la population

Au cours du mois de décembre dernier, 143 enfants (77 du sexe masculin et 66 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix ; 74 mariages ont eu lieu et 8 divorces ont été prononcés ; 179 personnes (94 du sexe masculin et 85 du sexe féminin, sont mortes ; sur ce nombre 47 dont 14 étrangères à la ville ont succombé à l'Hôpital.

La mortalité moyenne pour le mois de décembre au cours des cinq dernières années est de 178 ; elle fut, pour novembre 1937, de 151.

4 enfants de moins de 1 an sont morts soit 2.8 % des naissances.

La tuberculose a fait 10 victimes, soit 5.5 % de la mortalité totale. Le cancer a provoqué 21 décès. Les maladies épidémiques en ont amené deux.

D'autre part, le service d'hygiène a fait procéder à 65 désinfections. Sur 9 échantillons d'eau pour l'alimentation soumis à l'analyse chimique, 2 ont été reconnus mauvais. Il a été procédé à 80 recherches bactériologiques et 2 examens de sang.

Durant le mois de décembre, le dit service a délivré les autorisations concernant la construction d'une habitation et 56 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

LA GRÈVE DES ÉTABLISSEMENTS LEMAIRE ET DILLIES

Une délégation ouvrière des Syndicats libres, accompagnée par M. Decornet, secrétaire, a été reçue à la commission de conciliation à la préfecture du Nord, au sujet du conflit des Etablissements Lemaire et Dillies, à Roubaix. Les délégués ont remis une note exposant le point de vue des Syndicats libres du textile.

Une réunion aura lieu vendredi, à 9 heures, au siège syndical, 39, rue Henri Carrette, à Roubaix ; la présence de tous les syndiqués libres est indispensable ; le livret syndical sera demandé à l'entrée.

⁂

Par ailleurs l'Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing nous communique :

« Les Syndicats libres du textile ayant eu connaissance d'un tract adressé par un parti politique aux ouvriers et ouvrières de chez Lemaire et Dillies et tendant à se prononcer au sujet de la reprises du travail, tiennent à faire connaître publiquement à leurs syndiqués :

« 1. Qu'ils n'ont pas à répondre à la question posée par ce tract.

» 2. Qu'il appartient aux organisations syndicales ouvrières qualifiées et non à des parties politiques aux organisations syndicales ouvrières qualifiées et non à des partis politiques quels qu'ils soient de se prononcer au sujet d'un conflit ou de graves intérêts ouvriers sont en jeu.

» 3. Que les syndiqués libres de chez Lemaire et Dillies peuvent faire toute confiance à leur organisation syndicale qui ne néglige aucun effort en vue d'aboutir à une solution prompte et équitable du conflit en cours ».

LES EXAMENS STÉNOGRAPHIQUES

L'Association Sténographique Unitaire nous communique les résultats des examens du 28 novembre 1937.

Ont subi les épreuves avec succès :

Examen commercial supérieur (120 mots à la minute). — Mlles Callewaert Jacqueline, Chambeau Marcelle, Carbon Claire, Mahieu Elise, Lesage Anne-Marie, Wiart Jacqueline.

Examen commercial (100 mots à la minute). — Mlles Wiart Liliane, Courouble Léone, Dujardin Reine, Janssens Irène, Herman Emilienne, Souiri Madeleine, Dupont Agnès, Vollekindt Ginette, Zaher Marguerite, Doom Anne-Marie, Houtekier Marguerite, Brunelle Marie-Madeleine, Vanmeneen Marguerite.

Examen pratique élémentaire (75 mots à la minute). — Mlles Alexandre Raymonde, Trampont Huguette, Plouvier Monique, Desmettre Agnès, Denaele Germaine, M. Florin Victor, Mlles Van Welden Geneviève, Desmettre M.-Thérèse, M. Buyssens Jacques, Mlles Leplat Paulette, Godderis Brigitte, Ringot Suzanne, Loridan Louise, Knokaert Jeanne, Becquart Jenny, Carette Renée, Prouvost Thérèse, Mme Bonte M.-Thérèse, Mlles Vandembreucke Marie, Rauwel Francine, Recout Louise, Doutreligne Henriette, Boussemart Monique, Tanchou Thérèse, Scherpereel Elisabeth, Tonnezu Agnès, Vonmullen Louise, Prince Elisabeth, Pille Madeleine, Olivier Thérèse, Vantrois Jeanne, Bara Henriette, Desmettre Jacqueline.

Examen théorique. — Mlles Schwartz Juliette, Dufour Renée, Berte Louisette, Lenoir Marcelle, Picavet M.-Antoinette, M. Mucha Simon, Mlle François Claudine, M. Briet Pierre, Mlles Christians Jacqueline, Lefebvre Jeanne, M. Rousseel Pierre, Mlle Lefebvre Léontine, M. Rabinowitch Henri, Mlle Laude Raymonde, M. Desmulliers Achille, Mlles Prouvost Louise, Decraymer Simone, M. François Henri, Mlles Bracaval Jeanne, Lefebvre Yvonne, Delfosse Andrée, Van Montagu Thérèse, Borgies Denise, Molard Marguerite, Bohée Marthe, Fages Germaine, Carlier Nelly, Gonce Jacqueline, Cuvelier Marie-Louise, Lefebvre Marcelle, Leroy Jeanne, Descarpenteries Jeanne, Beausire Marie-Madeleine, M. Leruste André, M. Goudez Marcel, Mlles Héribel Germaine, Milbeo Nelly, Bourgois Andrée.

Examen préparatoire. — Mlles Dornier Gabrielle, Muller Irène, Brackevelt Léontine, Desprez Marie-Thérèse, Decraene Rose, M. Smits André, Mlles Cottignies Suzanne, Poulin Marcelle, Picavet Françoise, Mme Cuvelier Victoria, MM. Spriet René, Moulin Roger, Mlle Mesplomb Paulette, M. Tiberghien Léon, Mlles Cocheteux Simone, Pype Agnès, Dombreville Marthe, Delcroix Marguerite, M. Gallant Jean, Mlle Lepers Bernadette, M. Derachinois René, Mlles Deruyver Jacqueline, Pluquet Denise, Degroote Valentine, M. Druart Gilbert, Mlle Mahee Simone.

Dactylographie (200 mots). — M. Desmulliers Achille, Mlle Desmettre Jacqueline.

SAINTE-CÉCILE A L'HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS

L'audition de Sainte-Cécile aura lieu cette année le dimanche 23 janvier, en l'église Notre-Dame, pendant la messe de 11 h. 30, au cours de laquelle seront exécutés les morceaux suivants, sous la direction de M. Florent Carrette, Officier de l'Instruction Publique, professeur au Conservatoire de Roubaix : 1. Ouverture de « Mireille », de Gounod ; 2. Intermezzo de « Cavaleria Rusticana », de Mascagni ; 3. « L'Ltalienne à Alger », ouverture de Rossini.

A l'issue de l'exécution aura lieu, à 14 h., dans la Salle des Fêtes, 126, rue de la Gare, le banquet annuel de Sainte-Cécile, sous la présidence d'honneur de MM. Albert Prouvost Fils, Gustave Fairon et du Maître Francis Bousquet.

Ce mercredi, à 20 h., répétition générale pour les musiciens, tambours et clairons (étude du programme de Ste-Cécile). — Réception du président d'honneur, et, à 19 h. 30, perception des cotisations mutuelles.

LES VENTES PUBLIQUES DE LAINE

La première série des enchères publiques de laines a commencé mardi, à 14 h., salle des ventes de la Bourse du Commerce, sous le ministère de MM. René et Etienne Parent, courtiers assermentés. Les vendeurs présentaient la première partie d'un catalogue de déchets de filature et de tissage : les acheteurs furent assez réservés quant aux déchets de tissage ; ceux de la filature furent plutôt recherchés, et connurent des prix en partie avec ceux qui furent pratiqués au dernières ventes de 1937.

Ce mercredi, à 9 h. et à 14 h., continuation des ventes.

Sociétés et Comités

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce mercredi, à 18 h. 30, répétition pour l'opérette ; à 20 h., génétition générale.

HARMONIE DU PILE. — Répétition à 19 h. 45 ; solfège à 19 h. ; réunion de commission à 19 heures.

COMITÉ DE DEFENSE DES ASSURÉS SOCIAUX. — Siège, avenue Linné, 128 : Réunion de la commission administrative à 17 h. ; Permanence chaque mercredi, de 18 h. à 20 h. Cotisations 1938.

COLONIE BELGE — Assemblée générale dimanche 27 février, à 10 h., Brasserie des Orphénistes, 126, rue de la Gare. Comme les années précédentes, les membres d'honneur et protecteurs sont priés de faire parvenir au siège ou chez les membres du Comité les lots qu'ils détiennent à la tombola qui aura lieu à Lafin de la réunion.

LES ARTISANS REUNIS, 63, rue de Lannoy : Ce mercredi, de 19 à 20 h. demain jeudi de 19 à 20 h. ou 132, rue de la Vigne, permanence (déclarations fiscales ; renouvellement des cartes). De service : MM. Ansart et Gadenne.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi, à 19 h. 45, au siège, répétition.

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING. — Remise des récompenses de la dernière exposition d'aviculture de Roubaix, aura lieu dimanche 23, à 17 h., Café Pandore, rue Pauvrée.

Les exposants ayant eu des sujets primés et qui désireraient un diplôme, peuvent le demander au secrétaire général, M. Ch. Vanacker, 143, boulevard de Belfort, Roubaix. Les cotisations de 1938 peuvent être adressées à la même adresse ou au compte chèque postal 505-24 Lille.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD. — Permanence : Ce mercredi, 28, rue Pauvrée, café Pandore, de 19 h. 30 à 20 h. 30 ; jeudi, 13, rue du Pays, de 17 à 19 h. ; vendredi, 242, boulevard de Strasbourg (angle de la rue de Vigne) de 19 h. 30 à 20 h. 30, pour tous renseignements, comptabilité, fiscalité, contentieux, etc.

MUTUELLE « LE BIEN-ETRE DU TRAVAILLEUR ». — Le Conseil d'administration réuni sous la présidence de M. Deleu Marcel, a approuvé différents rapports dont le rapport financier du quatrième semestre 1937 qui est favorable.

La commission de contrôle se réunira le 23 courant à 10 h., au siège ; réunion générale le même jour, à 16 h. 30.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BOXE. — L'intéressant concours du spectateur-juge qui s'est renouvelé au cours du gala organisé dim. par l'A.S.R. a obtenu un gros succès. Plus de 600 concurrents ont participé à cette originale compétition.

C'est le combat Jean Motte-Casimir qui avait été désigné pour cette épreuve, les juges officiels déclarèrent tous trois la victoire de Jean Motte par 198 pts à 194 pour son adversaire. Le classement des concurrents donna les résultats suivants : 1. Coupe de l'Harmonie : Arthur-Alexandre-Maurice, de Roubaix ; 2. M. Vanhuysse René, 52, rue de Béthune, Roubaix ; 3. M. Leplat Eugène, 38, rue de l'Espérance, Roubaix ; 4. M. Boenders Henri, 24, rue du G. Donay à Tourcoing. Distribution des prix dimanche à 11 h., à l'Asadémie des Sports de Roubaix.

PING-PONG. — **Réunion des sections de l'UFOLEP.** — Réunion générale exceptionnelle des sections de ping-pong samedi, à 18 h., à la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace, à Roubaix. Tous les délégués des sections participant au championnat du Nord de l'UFOLEP doivent y assister. Ordre du jour : Classement après les matches aller ; mise au point de diverses réclamations ; paiement des amendes ; questions diverses.

— **Pingouin Académie des Sports de Roubaix** : Mercredi et jeudi, tables à la disposition des joueurs ; les joueurs des trois premières équipes sont priés d'assister à l'entraînement de ce soir ; jeudi à 19 h., réunion de la commission.

CYNOPHILIE. — **Cyno Club du Hutin** : Jeudi, à 19 h. 30, réunion générale ; renouvellement de la commission ; les sociétaires désirant présenter leur candidature sont priés de se faire inscrire au siège jusque jeudi, à 19 heures.

LUTTE. — **Union Roubaisienne des Sports Athlétiques** : Dim. aura lieu le gala de lutte amateur organisé par le Club Athlétique de Dottignies à Warcoing (Belgique). L'équipe de l'U.R.S.A. composée des athlètes Sauteau, Seys (fils), Dubois, Crochon, Wittebolle, Delattre, Delevoye, Deschuyssère, rencontrera l'excellente équipe belge Rapsaedt, Havenne, Erpoel, Meyfroid, Denis, Deleil. Présence indispensable des lutteurs participant à ce gala le jeudi 13 janvier, pour l'entraînement d'instructions pour dimanche. De service : MM. Seys (père) et Omer Oscar, professeurs.

NATATION. — **Sport Ouvrier Roubaisien** : Ce jour, à 19 h. 30, entraînement général, battements de pieds, style, water-polo, en vue des prochaines fêtes.

SUPPORTERS. — **Groupement des supporters de l'Excelsior Roubaix-Tourcoing** : Les supporters organisent le dimanche 6 février, un déplacement à l'occasion du match Lens-Excelsior. Départ le matin avec visite de Lorette, Vimy et départ à midi direct au terrain de Lens. Des places sont encore disponibles pour chacun des départs. On peut se faire inscrire dans les sections de supporters ou au stade A. Prouvost.

ALLEZ L'EXCEL (**Section Martinoire**) : Ce mercredi, réunion mensuelle au siège, café Déghin, 368, rue de la Martinoire.

JEUX DIVERS

JAVELOT. — **Dernier sou** : Samedi 15, à 15 h. 30, « Au dernier sou », boulevard de Metz. Partie entre Dekeyser, du Congo et Gentil du « Dernier sou ».

ETAT CIVIL

Naissances. — Christine Carrez, avenue Jean-Jaurès, 48 ; Pierre Segard, rue Voltaire, 48 ; Anne Lefebvre, rue du Curoir, 54.

Publications de mariages. — Fernand Nys, batelier, de Roubaix, et Lucienne Boulonne, batelière, de Douai ; Jean Courteculsse, patron confectionneur, de Wallincourt et Nelly Burcourt, couturière, rue de la Banque, 27 ; Pierre Denis, employé, de Leers, et Madeleine Bailleux, sténodactylo, rue de Lorraine, 18.

Décès. — Marie Van den Abeele, épouse épouse Breton, 47 ans, de Lannoy ; Marie Ferain, veuve Strassel, 78 ans, rue de Lannoy, 274, cour Bouvier, 13.

WATTELOS

Amicale des Filles du Touquet. — C'est dimanche prochain, à 10 heures, salle des fêtes des Amicales du Touquet, extraordinaire de l'Association et au cours de laquelle il sera procédé avec le concours de deux membres de la F.A.A.W à l'élection de la commission.

Toutes les amicalistes sont priées d'assister à cette assemblée d'une importance capitale pour l'Amicale ; les anciennes élèves désirant faire partie de l'Amicale y sont également cordialement invitées.

Passage du percepteur. — Le percepteur sera à Wattrelos jeudi, au Lion Blanc, angle des rues de la Gendarmerie et Roger Salengro, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions et le paiement de l'encouragement national aux familles nombreuses.

Groupe J. Guesde. — Ce mercredi, à 19 heures 30, réunion au siège, 190, rue de Tourcoing.

Amicale du Plouys. — Aujourd'hui mercredi, à 19 heures, entraînement obligatoire pour tous les joueurs.

Football. — L'Amical Club du Crétinier vient de remporter sa troisième victoire consécutive en disposant brillamment de l'Etoile Sportive Roubaisienne par le score de 5 à 0.

La ligne d'avant fit florès encore une fois, bien appuyée par une ligne intermédiaire où l'on remarqua le pivot Dhalluin bien soutenu.

Tournoi de boules. — C'est le vendredi 14 janvier, à 19 h., chez Oscar Delespaul (estaminet du Carin) qu'aura lieu le tirage au sort des équipes participant au tournoi organisé au profit du timbre antituberculeux.

Les attaques se feront le dimanche 6 février, les rendages le dimanche 13 ; enjeu 41 de 81 points. Au jeu à 14 h. 30. Tous les amateurs sont priés d'assister à cette réunion. Il est bien entendu que tous les cafetiers où l'on boule doivent préparer 12 boules (2 tas de 6 boules).

Le comité fera connaître les équ